

## **PROGRAMME DE RAJEUNISSEMENT DE L'ENCEINTE DE GLACE**

Dans l'esprit de poursuivre les améliorations du club de curling de Baie D'Urfé, nous lançons le 'Programme de don pour le rajeunissement de l'enceinte de glace'. Votre don ira envers les coûts associés à l'achat du nouveau grattoir à glace ainsi qu'à l'achat de paysages provinciaux et territoriaux, et des matériaux d'encadrement. En collaboration avec Curling Québec et Sports Québec, nous vous offrons l'opportunité non seulement de soutenir le Club de Curling de Baie D'Urfé, mais aussi de recevoir un reçu d'impôt pour le montant total de votre don à ce programme. Nous cherchons à amasser 15 000 \$ grâce à ce programme qui se poursuivra jusqu'en avril 2021.

Cette année, nous avons dû remplacer notre grattoir à glace qui prenait de l'âge. Malheureusement, nous n'avons pas été capable d'en tirer même une autre saison, par contre, nous avons pu trouver un modèle de seconde main qui n'avait vu qu'une seule saison d'utilisation! Les beaux paysages suscitent définitivement la fierté canadienne, sont colorés et très appréciés en plein hiver! Comme vous le savez, chaque paysage est positionné sur une section du mur de l'enceinte de glace, à proximité du chevron avec le drapeau correspondant à la province ou au territoire représenté. Nous travaillons très fort pour finaliser cette initiative avec l'encadrement des paysages.

Comme incitatif supplémentaire, pour ceux qui donnent 600 \$ ou plus à ce programme, le Club reconnaîtra votre don avec une plaque de grandeur 8"x 10" à côté du paysage de votre choix. Nous devons peut-être limiter le nombre de plaques par paysage, alors n'attendez pas pour faire votre don!

Toutes les personnes faisant un don de 25 \$ ou plus à ce programme recevront un reçu d'impôt de Sports Québec à leur nom pour l'année fiscale où le don sera reçu. Vous trouverez ci-joint le formulaire de don qui contient l'identification du programme; ce formulaire doit être complété et envoyé avec l'information concernant votre paiement. En retour, le Club recevra un chèque en février 2021 au montant total des dons reçus en 2020, déduction faite de frais administratifs minimes. Tout don effectué en 2021 sera transmis au club après la fin du programme.

Veillez svp envoyer une copie de votre formulaire rempli à Martine ([accounting@bdcc.ca](mailto:accounting@bdcc.ca)) afin que nous puissions faire un suivi des dons. Les contributeurs de 600 \$ ou plus seront contactés pour connaître leur choix de paysage et du texte apparaissant sur la plaque de reconnaissance. Les plaques resteront en place pendant 10 ans, au terme desquels le donateur d'origine sera contacté pour lui demander s'il souhaite renouveler son support.

Au nom du conseil d'administration, nous tenons à vous remercier d'avance pour votre générosité et votre soutien à notre programme de rajeunissement de l'enceinte de glace et à notre club!

John Michalovic  
Président, BDCC